

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

Cliquez : Avec le SNUipp-FSU, reprenons la main sur notre santé !

- Hygiène, Sécurité, Conditions de travail -



Description :

Le Désert Médical de l'Éducation nationale : le SNUipp avec la FSU lance avec vous une campagne pour réclamer plus de moyens pour la santé au travail. Ensemble, nous interpellons le ministère !

SNUipp-FSU des Landes.

Cliquez sur l'image pour compléter l'enquête en ligne



DEUX MISSIONS ESSENTIELLES

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

La prévention des risques professionnels doit constituer un tiers du temps de travail du médecin de prévention. Les risques psycho-sociaux sont les risques les plus fréquents chez les enseignants du premier degré, notamment les problèmes relationnels ou la surcharge de travail. Il ne suffit pas d'en parler, il faut agir ! Le médecin de prévention aide à analyser les causes des arrêts de travail dans l'objectif de supprimer les risques. Cela passe aussi par l'information des enseignants qui doivent être formés à ce qui peut faire obstacle au bien-être au travail. Le médecin de prévention est également chargé de l'aménagement des postes par exemple. Il a toute sa place au sein des travaux du CHSCT afin d'y apporter un regard d'expert sur la santé au travail.

ASSURER LE SUIVI MÉDICAL DES AGENTS

L'activité du médecin de prévention s'étend de la visite médicale quinquennale à la surveillance médicale particulière. Il peut recevoir des enseignants à leur demande ou bien à la demande de l'administration. Les femmes enceintes, les enseignants en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique doivent faire l'objet d'un suivi régulier.

Alors que chaque agent devrait bénéficier obligatoirement d'un examen médical tous les cinq ans et chaque année pour les personnels à risques, l'Éducation nationale n'est pas en capacité de garantir ces visites, faute de médecins. Les visites quinquennales n'ont pas été réalisées du tout en 2016 dans onze académies. La surveillance médicale

des personnels à risques est aussi impactée. L'enseignement est le premier secteur en lien avec le public pour lequel l'employeur n'apporte aucune garantie de bonne santé !

Agir sur les conditions de travail, prévenir les risques professionnels, garantir une bonne santé au travail, cela n'est possible qu'avec un service de médecine de prévention en capacité d'assurer toutes ces missions. Le SNUipp-FSU lance une vaste campagne impliquant les enseignants pour imposer un véritable service de médecine de prévention. Dans les prochains jours, ensemble, nous interpellons le ministre sur la médecine de prévention à commencer par la visite médicale à laquelle vous avez droit tous les 5 ans, et que vous n'avez toujours pas !

Plus d'info dans le document joint "Médecine du travail".[<http://40.snuipp.fr/site/article/Desert-medical.jpg>]